



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTIONS LEGISLATIVES 2022 – TOUR 1 : TAUX DE PARTICIPATION A 17H00 DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

à Pau, le 12 juin 2022

Les élections législatives 2022 se déroulent le dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour et le dimanche 19 juin 2022 pour le second tour.

A 17h00, le taux de participation au 1^{er} TOUR des élections législatives dans le département des Pyrénées-Atlantiques est de :

50,42 %

Pour rappel :

Les taux de participation aux dernières élections législatives dans les Pyrénées-Atlantiques :

1er tour :

- 2017 : 20,62 % à 12h00 ; 42,85 % à 17h00 et définitif 54,88 %
- 2012 : 22,16 % à 12h00 ; 46,36 % à 17h00 et définitif 61,12 %

2^e tour :

- 2017 : 18,52 % à 12h00 ; 36,85 % à 17h00 et définitif 47,39 %
- 2012 : 24,19 % à 12h00 ; 46,65 % à 17h00 et définitif 60,33 %

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Asteinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :
Tel : 06 15 20 31 38
Mél : pref-asteinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64

